

## Conseil d'administration du 6 MAI 2019

Présents : Vincent Cairo (VC), Gilbert Lafont (GL), Gérard Gauch (GG), Jean-François Rey (JFR) , Benjamin Boiron (BB), Laurent Aghdjaian (LA). ), Joël Le Carreres (JL), Jean-Marc Sauvan (JMS).

Absents : Daniel Fédérici (DF), Thierry Julien (TJ), André Zigliria (AZ).henri laurent RENARD.( HLR.)

Vincent CAIRO rappelle que le contrat avec la métropole a été signé le 8 AVRIL dernier.

Mr MONCELLO de la métropole avait pris rendez-vous avec Vincent CAIRO et Gilbert LAFONT pour voir l'ensemble des travaux urgents à effectuer sur les pontons, à savoir :

Soudures et renforts du catway en bout de panne A.

4 lampadaires à remettre en état , y compris câblage électrique .( l'électricien désigné est déjà venu pour voir le travail à effectuer.)

Mr MONCELLO doit donner à Gilbert LAFONT l'adresse pour approvisionner les cylindres défectueux.

Mr MONCELLO nous a promis de faire réaliser les réparations sans préciser de dates .Par contre, les bornes électriques seront remplacées en 2020.

Le contrôle de la grue a été effectué par le bureau de contrôle SOCOTEC le 27 AVRIL dernier , et nous avons Reçu le rapport ce jour.

La seule remarque vise le crochet de la grue. Le crochet est en commande ainsi que la manille adaptée, la livraison est prévue la semaine prochaine.

Gilbert LAFONT vérifiera la périodicité de 2 contrôles obligatoires par an pour une grue hydraulique auprès de SOCOTEC

### **Vente de bateau :**

Mr ROSSI, vend son bateau « LE CLUB DES 5 »emplacement C58 à Mr ZABOTTO.

Nous avons reçu les courriers correspondants, ainsi que la lettre recommandée de Mr ZABOTTO pour demande d'inscription en liste d'attente.

Mr ZABOTTO et Joel LE CARRERES ont rendez vous le VENDREDI 10 MAI pour finaliser le dossier de PLD.

## **Changements de bateau :**

Mr AGHDJAIAN demande un changement de son bateau SOLAPOI emplacement B05 de 6,05m de long et 2,32m de large, par un bateau de 6,55m de long et 2,30m de large.

Vincent CAIRO estime pour sa part que cela constitue un agrandissement ,que cela constituera un précédent sachant qu'aucun agrandissement n'a été accordé depuis longtemps et que faire un tour de table pour acceptation ou non n'est pas retenu, compte tenu du nombre d'absents au bureau.

Par conséquent cette décision est reportée au conseil du 3 JUIN 2019, ou notre président Daniel FEDERICI sera présent.

Mr BAUZA demande le remplacement de son bateau PLOOM emplacement B41 de 7,60m de long sur 2,73m de large par un FIRST 25 7S de 7,49m de long par 2,76m de large.

La largeur étant dans la tolérance de confort de 10 cm , l'autorisation est accordée.

Compte tenu de l'achat du bateau à PORT CAMARGUE, celui-ci sera mesuré par le club à son arrivée.

Gérard AUDIBERT prendra rendez- vous avec Céline ROCHET pour la réparation du PC du bureau actuellement en panne.

Sinistre de MR HADJADJ , nous avons reçu l'accusé de réception d'AXA, et attendons la réponse du service sinistre.

Affaire PINATEL réglée par Gérard AUDIBERT ,( mauvaise interprétation du capitaine du port.)

Facture en retard de gardiennage , affaire réglée par Gérard GAUCH.

Travaux de la toiture du pavillon en cours de finition. Vincent CAIRO demande que l'on confie à Mr CATALFO la réfection des barrières endommagées.

Electricité dans les toilettes et la douche : affaire réglée.

Pour le repas du 22 JUIN , les calamars sont confirmés, Laurent RENARD devra limiter les inscriptions à 180 Personnes pour un max de 200.

Mr ZIGLIARA a donné mission à Gérard GAUCH pour le concours de pêche du 18 MAI d'approvisionner merguez, saucisses et tartelettes.

Mr Gérard GIORDANO organisera une tonade le samedi 14 SEPTEMBRE de 18H à 23H.

**Prochaine réunion** prévue lundi 3 JUIN 2019

La séance est levée à 19H35

